



DIDIER LE GAC

Député de la 3ème circonscription du Finistère

Communiqué de Presse

20 juin 2022

Election législative :

Didier Le Gac réélu député de la 3ème circonscription du Finistère

Reconduit député de la 3ème circonscription du Finistère avec près de 58% des suffrages, Didier Le Gac remercie sincèrement toutes celles et ceux qui se sont déplacés et ont voté pour lui et sa suppléante, Anne-Thérèse Roudaut.

Il se réjouit de ce score clair et sans ambiguïté, même s'il regrette une participation encore en baisse dans notre pays pour cette élection.

Didier Le Gac salue son concurrent Pierre Smolarz et le climat républicain qui a animé cette campagne.

Pour le mandat qui s'ouvre, Didier Le Gac travaillera avec la même proximité et le même engagement en direction des habitants des 32 communes de la circonscription. Il continuera à défendre les dossiers essentiels au développement du territoire.

Au niveau national cette séquence électorale n'a cependant pas permis de dégager une majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Cette nouvelle configuration va nous obliger à composer avec toutes les femmes et les hommes de bonne volonté qui partagent sans ambiguïté les valeurs républicaines qui sont les nôtres.

Il faut donc désormais se mettre au travail en tenant compte de tous les messages exprimés pendant cette élection, et notamment celui d'un pouvoir plus équilibré.

Dans un contexte marqué par les crises internationales, il est essentiel de répondre aux nombreuses inquiétudes, écologiques, sociales et économiques.

Le député est donc depuis ce lundi matin à la tâche pour représenter tous les acteurs du territoire, et s'investir dans la nouvelle législature, en circonscription et à l'Assemblée nationale.

Contact : Didier LE GAC

didier.legac@assemblee-nationale.fr - Blog : <http://didierlegac.bzh/>